

CHALLENGE MARKEL

- Assurance équine

REGLEMENT 2019



Le règlement du Challenge MARKEL – Assurance équine, s’inscrit dans le cadre des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques CSO, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

I. GENERALITES

- A. Le Challenge MARKEL – Assurance équine est un circuit de compétition de CSO destiné aux cavaliers de la division Pro 1.
- B. Le Challenge se court sur **les concours nationaux organisés au Pôle Européen du Cheval au Mans**
- C. Une participation = une épreuve terminée sans élimination ni abandon

II. ENGAGEMENT

Les engagements se font par épreuve, conformément au programme du concours.
Tous les cavaliers engagés dans les épreuves Pro 1 participent de fait au Challenge sans nécessité d’inscription supplémentaire selon le tableau des dates indiquées en alinéa VI.

III. DOTATIONS - CADEAUX

- **A la charge de l’organisateur** : les dotations habituelles des épreuves
- **A la charge de MARKEL – Assurance équine**

Pour chaque épreuve Pro 1 comptant pour le Challenge, les 3 premiers cavaliers classés seront récompensés.

Pour le classement général du Challenge Markel – Assurance équine, 8 cavaliers seront récompensés.

IV. REPARTITION DES POINTS ET CLASSEMENT GENERAL

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers cavaliers en fonction de leur meilleur classement dans l'épreuve **Pro 1 Grand Prix** du DIMANCHE de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS ETAPE

1 ^{ère}	10 points
2 ^{ème}	9 points
3 ^{ème}	8 points
4 ^{ème}	7 points
5 ^{ème}	6 points
6 ^{ème}	5 points
7 ^{ème}	4 points
8 ^{ème}	3 points

Au delà de la 8^{ème} place, tous les cavaliers se voient attribuer 1 point par participation.

Elimination ou abandon : 0 point

Pour un cavalier ayant plusieurs chevaux engagés dans l'épreuve, seul le meilleur résultat est pris en compte. Il ne pourra se voir attribuer qu'un seul point de participation et seulement si aucun de ses chevaux ne figure parmi les 8 premiers.

Dans le cas d'une épreuve dédoublée, les deux épreuves ainsi constituées sont génératrices de points challenge.

Attribution de points bonus :

- Un **point par participation** dans l'épreuve Pro 1 Vitesse du SAMEDI.
- Aucun point de bonification sur les abandons ou éliminés
- **Lors de la finale le week-end du 16/17 Novembre à l'occasion du Grand Indoor, les points seront affectés d'un coefficient 1,5 (points de participation et points d'étapes)**

REPARTITION DES POINTS

1 ^{ère}	15 points
2 ^{ème}	13.5points
3 ^{ème}	12 points
4 ^{ème}	10.5 points
5 ^{ème}	9 points
6 ^{ème}	7.5 points
7 ^{ème}	6 points
8 ^{ème}	4.5 points

Pour prétendre figurer au classement général, le cavalier doit avoir participé au moins à 5 étapes et à la Finale sans élimination ni abandon.

Seules les 8 meilleures performances d'étapes seront prises en compte.

En cas d'égalité et pour départager les ex-æquo, le nombre de premières places, puis de deuxièmes places puis de troisièmes places obtenues sur les épreuves du 2^{ème} jour seront pris en compte.

La finale et la remise des prix du Challenge se dérouleront le DIMANCHE 17 NOVEMBRE à l'issue de l'épreuve Pro 1 Grand Prix Grand National.

- **Classement Général du Challenge MARKEL – Assurance équine :**
Total des points acquis par les cavaliers lors de leurs 8 meilleures étapes + points de la Finale.

V. DROIT A L'IMAGE

Un cavalier participant au Challenge MARKEL – Assurance équine autorise expressément la société MARKEL à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers classés, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous les moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site internet. Cette autorisation est accordée pour une durée de 10 ans et à compter de la première épreuve du challenge.

Les cavaliers ne souhaitant pas apparaître sur les supports de communication du challenge MARKEL – Assurance équine doivent le signaler par écrit à l'organisateur et renoncent à participer au Challenge MARKEL – Assurance équine.

VI. CALENDRIER

Concours	Points bonus 1 ^{er} jour	Points challenge 2 ^{ème} jour
BJ 7	02/03 Pro 1 Vitesse	03/03 Pro 1 GP
BJ 11	06/04 Pro 1 Vitesse	07/04 Pro 1 GP
BJ 13	21/04 Pro 1 Vitesse	22/04 Pro 1 GP
BJ 15	11/05 Pro 1 Vitesse	12/05 Pro 1 GP
BJ 16	25/05 Pro 1 Vitesse	26/05 Pro 1 GP
BJ 19	22/06 Pro 1 Vitesse	23/06 Pro 1 GP
BJ 20	06/07 Pro 1 Vitesse	07/07 Pro 1 GP
BJ 22	27/07 Pro 1 Vitesse	28/07 Pro 1 GP
BJ 24	03/08 Pro 1 Vitesse	04/08 Pro 1 GP
BJ 25	31/08 Pro 1 Vitesse	01/09 Pro 1 GP
BJ 26	14/09 Pro 1 Vitesse	15/09 Pro 1 GP
BJ 27	28/09 Pro 1 Vitesse	29/09 Pro 1 GP
BJ 32	02/11 Pro 1 Vitesse	03/11 Pro 1 GP
BJ 34	16/11 Pro 1 Vitesse	17/11 Pro 1 GP